

Naissances : - Pacôme JOUAN MERCIER, né le 9 décembre 2011 au foyer de Loïc JOUAN et de Agnès MERCIER 9, place Andrée Cousin.
- Hugo ROGER, né le 22 décembre 2011 au foyer de Jean-Philippe ROGER et de Agnès RABIN 11, rue du Clos des Poiriers.

Mariage: - Philippe RIEHL et Johanna GARDYN 6, rue du Moulin Moreau, le 31 décembre 2011.

Décès: - Mme Pierrette VITEL, passage de Bellevue.

Top départ pour l'école



Lors de la rentrée du mardi 3 janvier, les écoliers de Charentilly ont investis, comme prévu, leur nouvelle école. Depuis maintenant trois ans, ce projet est au cœur des préoccupations de la commune. Suite à l'assistance à maîtrise d'ouvrage effectué par la DDT

(Direction départementale du territoire), un concours d'architecte a été mis en place, avec proposition d'esquisse.

Le conseil municipal du 15 juin 2009 décidait de choisir le projet du cabinet G. Autret. Dix-huit entreprises et bureaux d'études sont ensuite intervenus dans la réalisation de ce projet. Les bâtiments comprennent trois classes élémentaires, deux classes maternelles, une salle de repos, une salle de motricité, une salle d'art graphique et anglais, une salle informatique et bibliothèque et une garderie. Outre le bâtiment de l'école, une cantine a été réalisée avec une cuisine entièrement équipée pour la préparation des repas.



La municipalité a favorisé l'économie de fonctionnement, en intégrant à ce projet un puits canadien complété par un mur solaire, qui viennent optimiser le rendement des pompes à chaleur fournissant le chauffage de l'école. Le chantier de l'école a été suivi par M. Lehagre, adjoint bâtiment et par M. Motard, adjoint voirie, pour le chantier du parking, les abords du groupe scolaire et le réaménagement de la rue des Mailleries.

Du point de vue financier, ce projet est resté fidèle à l'enveloppe qui avait été annoncée par le maire lors des précédentes délibérations. Les délais ont également été respectés. Les employés communaux aidés des enseignants, des associations et de plusieurs habitants de la commune, ont effectué le déménagement des classes les 19 et 20 décembre, sous la direction de Mme Bouin, directrice de l'école. L'association cantine et l'Apec (association de parents d'élèves) ont également transféré leurs locaux à ces mêmes dates.



TVTours était présent le jour de la rentrée, Le reportage vidéo est visible sur le site: www.charentilly.com



S# Vincent 2012 COMPLET



Comme chaque année, nos aînés ont apprécié le repas et l'animation qui leur étaient proposés par la municipalité

Le repas des Aînés.



Fête de Noël pour les enfants de l'école

- celle-ci s'est déroulée le 16 décembre après-midi. Ils ont pu tous assister avec plaisir au spectacle proposé et financé par l'Association de parents d'élèves. Puis le Père Noël est venu leur rendre visite et ils se sont tous retrouvés autour du goûter offert par la Municipalité en fin d'après midi.



NOËL à l'église de CHARENTILLY



le soir de Noël, nombreux étaient les habitants de la commune à être venus partager ce moment convivial et fraternel dans notre église.

Dernière Minute



Le film «Les hommes de l'ombre» dont le début a été filmé en juin dernier à Charentilly, est programmé pour passer sur **France2 à partir du 25 Janvier** prochain. La bande annonce est visible sur le site de la commune.

consultez: www.charentilly.com



Mairie
1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly

Charentilly



L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

L'Echo du Village

Janvier 2012

INFOS PRATIQUES

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Site : www.charentilly.com

mairie@charentilly.com

Tel : 02 47 56 65 46

Fax : 02 47 56 53 56

Extraits de quelques décisions DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 Décembre 2011



VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2012 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les taux au même niveau que ceux de l'année 2011.

- taxe d'habitation	14,38 %
- taxe foncière sur la propriété bâtie	22,08 %
- taxe foncière sur la propriété non bâtie	44,44 %

DELIBERATION INSTITUANT LA TAXE FORFAITAIRE SUR LA CESSIION A TITRE ONEREUX DE TERRAIN DEVENUS CONSTRUCTIBLES.

Le Conseil municipal décide l'institution sur le territoire de la commune de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus qui ont été rendus constructibles du fait de leur classement :

- Par un plan local d'urbanisme ou un document en tenant lieu, dans une zone urbaine ou dans une zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation,

- Ou par une carte communale, dans une zone constructible.

Cette taxe a été créée pour restituer aux communes une part de plus-value engendrée par le fait de rendre des terrains constructibles, afin qu'elles puissent faire face aux coûts des équipements publics découlant de cette urbanisation.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT EAUX USEES, REJETS DU 1er JUILLET 2012 AU 30 JUIN 2013.

Le Conseil municipal décide du maintien des tarifications suivantes pour la période du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013 (sans augmentation depuis le 1er juillet 2009).

- Terme fixe	101,69 €
- Consommation par m3 soit :	1,53 €

COUT DU BRANCHEMENT EAUX USEES. PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT A L'EGOUT (P.R.E.) A COMPTER DU 1er JANVIER 2012.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Maintient le coût du branchement à 1 200 € dû dès la réception d'un nouveau réseau.

- Maintient la participation pour raccordement à l'égout à 1 300 € due dès la déclaration d'ouverture du chantier.

ECOLE.

Il est procédé au déménagement de l'ancienne école vers la nouvelle école, l'ouverture aux élèves se faisant à la rentrée de janvier prochain.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE DES MAILLERIES AUX ABORDS DE LA NOUVELLE ECOLE.

- Un avenant au lot 1 (voirie) s'élevant à 16 811€ HT est nécessaire pour mener à bien le chantier.

ECLAIRAGE PUBLIC, EXTENSION RUE DES MAILLERIES, SUBVENTION SOLLICITEE AUPRES DU SIEIL.

Dans le cadre de la construction de la nouvelle école il s'est avéré nécessaire de poursuivre le réseau d'éclairage rue des Mailleries. Ces travaux peuvent être cofinancés par le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre et Loire (SIEIL) sous la forme d'une subvention. Le montant des travaux s'élève à 21 945 €.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE « ECLAIRAGE PUBLIC » AU SIEIL.

Le SIEIL, dont la commune est membre, a modifié ses statuts le 15 avril 2011 et s'est notamment doté de la compétence « Eclairage public ». Le Conseil municipal, décide à l'unanimité, de transférer au SIEIL la compétence « Eclairage public » de la commune.

REPLACEMENT DU TRACTEUR TONDEUSE.

Le tracteur tondeuse acheté en 2001 ayant besoin d'être remplacé, le Conseil municipal décide de l'acquisition d'un tracteur tondeuse neuf pour un montant de 17 206€ HT et de la cession de l'actuel pour un montant de 4 500 € HT.

REPLACEMENT DU TRACTO-PELLE.

Le tracto-pelle acquis d'occasion en 1991 a besoin d'être remplacé du fait de sa vétusté, sa mise en service remontant à l'année 1984. Le Conseil municipal se prononce pour l'acquisition d'un tracto-pelle d'occasion pour un prix maximum de 45 000€ HT ainsi que sur l'aliénation de l'actuel entre 2 500 et 3 500 €.

STATION D'EPURATION, CONSTRUCTION.

Après un rappel des différentes étapes qui ont jalonné la procédure de consultations des entreprises, il apparaît que l'entreprise SAUR se classe en premier pour un montant de 988 000 € HT sur la base de la solution « variante avec plantation de roseaux ».

Le Conseil municipal, considérant l'avis du Comité de sélection et de suivi, décide à l'unanimité de retenir l'entreprise SAUR.

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES.

Environnement : (10 décembre) . Sont présentés au Conseil municipal les différents points étudiés et en particulier le projet du parking de l'école.

Voirie : (30 novembre). Sont présentés au Conseil municipal les différents points étudiés

COMPTE-RENDUS DES EPCL.

Communauté de Communes Gâtine et Choissilles :

Conseil communautaire : 12 décembre.

Action économique :

o demande de subvention Etat, construction de la station d'épuration Polaxis,

o fixation des tarifs 2012 déchets ménagers + 5 %,

o divers en voirie – environnement ; Jeunesse – loisirs – culture ; finances ;

personnel –

Le contenu des réunions axées sur la gestion des dépôts de déchets verts en déchetteries et sur la valorisation des dépôts de gravats est présenté.

Il en est de même pour les futurs spectacles inscrits au calendrier de la salle des Quatre Vents.

QUESTIONS DIVERSES.

Les prochaines réunions du Conseil municipal, au titre de l'année 2012, continueront à se dérouler chaque 3ème lundi de chaque mois ; à l'exception du mois d'août où elle se tiendra le 27.

La traditionnelle cérémonie des vœux, suivie d'un buffet, est fixée au dimanche 15 janvier 2012 à 10 h 30, salle Madeleine Guillemot ;

Prochaine réunion du Conseil municipal

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue **le lundi 16 Janvier à 20h30 heures**, salle de la mairie.



(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)

www.charentilly.com rubrique PV Conseils



Pièges à mâchoires

A la suite d'incidents survenus sur Charentilly, nous vous rappelons que le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a publié dans le JO du 30/12/99 :

« **L'usage des pièges à mâchoires est interdit en France depuis le 1er Janvier 1995, quelle que soit la nature des mâchoires et de leur garniture éventuelle** ».



LES FILS D'ARGENT DE CHARENTILLY

Le club des fils d'argent tiendra son assemblée générale

le mercredi 15 FEVRIER 2012 à 15 heures
à la salle MADELEINE GUILLEMOT .

Nous invitons aimablement toutes les personnes qui voudraient nous rejoindre.

